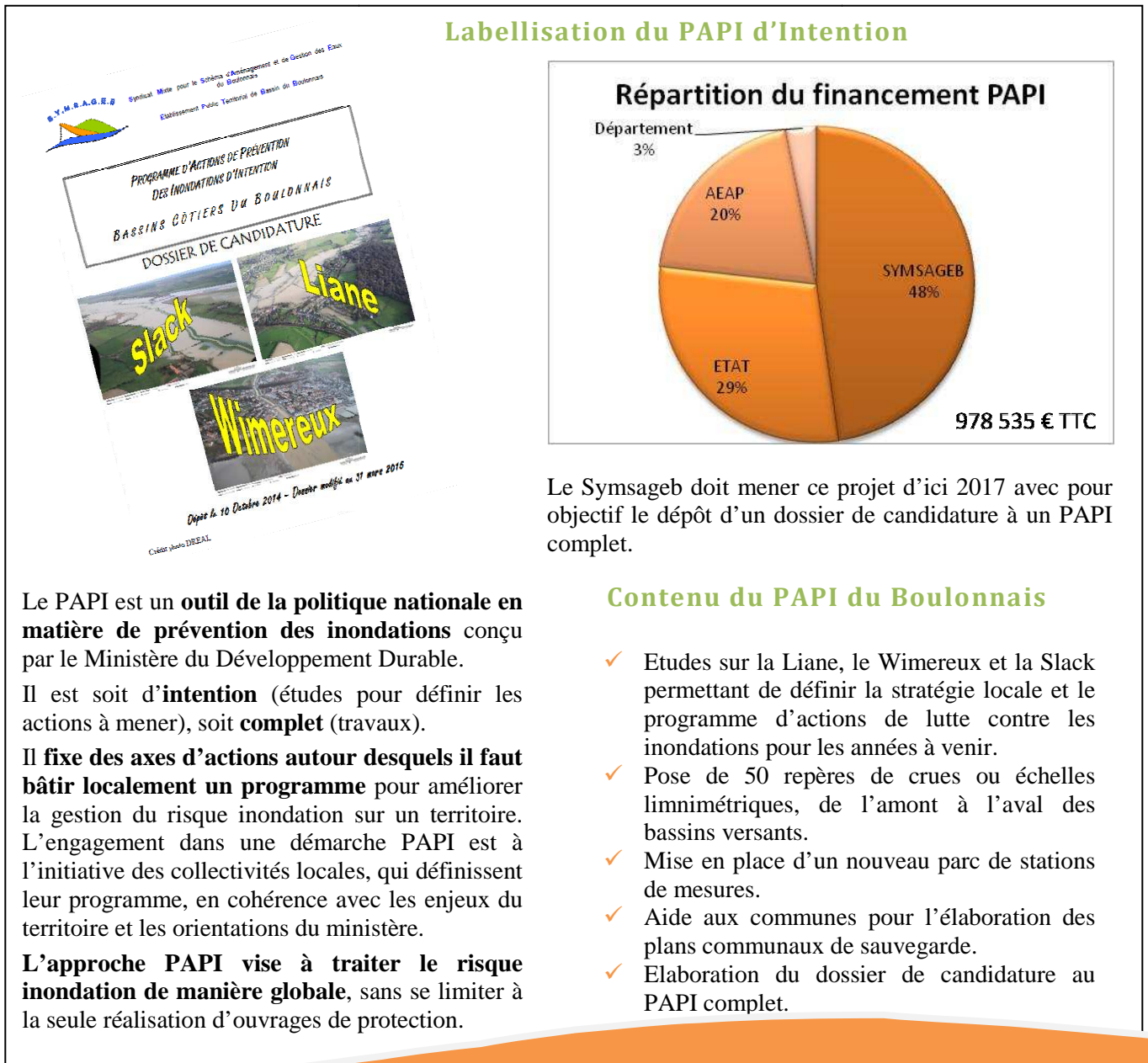


RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Ce document a pour objet de dresser les principales actions et évènements du SYMSAGEB au cours de l'année 2015. Conformément à l'article L. 5211-39 du CGCT, le rapport annuel d'activité, retraçant l'activité du SYMSAGEB, est adressé tous les ans, avant le 30 septembre, au président de chaque EPCI membre. Par ailleurs, les délégués rendent compte au moins deux fois par an au conseil communautaire de l'activité de l'établissement.

Labellisation du PAPI d'Intention



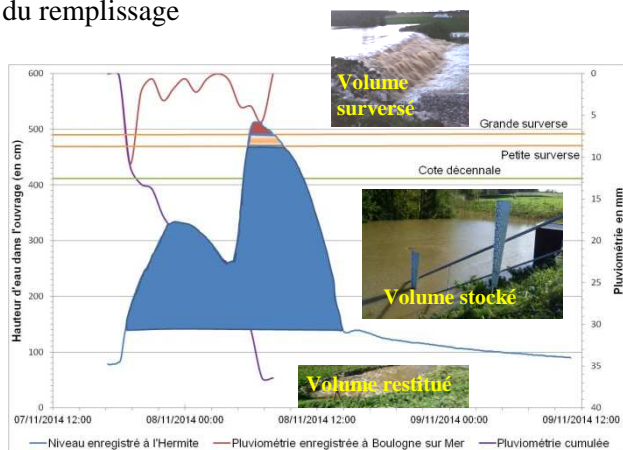
2015, année du lancement de l'étude hydraulique sur le bassin versant de la Slack



Mars :
réunion de
lancement
Décembre :
restitution de
la phase 1

Equipement des ouvrages de stations de mesures

Ces stations permettent de suivre le fonctionnement des ouvrages et d'être alerté lors du remplissage



La Commission Locale de l'Eau (CLE)

La CLE s'est réunie le 17 février 2015. Le débat portait sur les projets en cours ou à lancer tels que : la ressource en eau potable ; l'ANC et les zones à enjeu sanitaire ; OSAPi ; le programme de communication 2015-2016 ; le PAPI lancé par le Symsageb.

Tous les dossiers transmis par les services de l'état ont été instruits, les avis ont été formulés.

Moments d'échanges



Participation à la Fête du Parc à Ecault avec une animation sur le rôle du sol dans le cycle de l'eau

OSAPi : outil réalisé en partenariat avec le PNR des Caps et Marais d'Opale et la CLE du Boulonnais qui permet de faciliter la prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme. Inauguré sur le territoire en 2014, il a servi d'appui au PLUI de la CCDS et continue ses présentations nationales.

OBJECTIF
mise en œuvre du
SAGE

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

L'entretien des cours d'eau passe à la vitesse supérieure



2015	Liane	Slack	Wimereux
Embâcles	50	9	24
Abattage préventif	85	13	48
Surveillance	25 km	4,5 km	13 km
Suivi des ligneux	32 km	38 km	12 km
Quantité de déchets	40 m ³	72,5 m ³	16 m ³
Bons de commande	27	7	15
Montant des dépenses	52 309,17 €	35033,39 €	17 341,83 €

Les données non précisées sont en nombre

OBJECTIF :
atteindre un
bon état
écologique

Les travaux de restauration débiteront en 2016 sur l'école de Saint Léonard.

Les propriétaires concernés par le rétablissement de la continuité écologique (rendre franchissable leur moulin, vannage, etc.) peuvent signer des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage. 12 ont été signées en 2015.